

L'INDÉPENDANT

ORGANE RÉPUBLICAIN

Des îles Saint-Pierre et Miquelon

ABONNEMENT payable d'avance,

St-Pierre, un an 15 francs six mois 8 francs
Pays compris dans l'Union postale un an 18 fr. six mois 10 fr.

Pour les ABONNEMENTS et les INSERTIONS,
S'adresser, au Bureau du Journal, au Gérant

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAÎSSANT LE VENDREDI

Prix du Numéro 40 centimes

ANNONCES payables d'avance.

ANNONCES à la 4^{me} page 25 centimes
Prix minimum d'une annonce 2 fr. 50 —
RECLAMES (la ligne ordinaire) 50 —

Toutes communications doivent être remises, au plus tard,
au bureau du Journal, le Mardi matin à 10 heures.

Ce journal publie les annonces judiciaires légales.

SOMMAIRE.

Aux représentants de la presse française du Canada. — Dépêches télégraphiques. — Feuille officielle. — Hygiène des écoliers d'enfants. — La danse au Japon. — Un nouveau bateau sous-marin. — Un canon à répétition. — La servante du curé. — Actes de probité. — Zézé. — Choses et autres. — Poste aux lettres. — Marées de la semaine. — Mouvement du pont. — Etat-Civil. — Annonces et avis. — Feuilletons : La Sorcière de Paris et les Blanches de Bretagne.

AUX REPRÉSENTANTS
DE LA PRESSE FRANÇAISE DU CANADA

Nous avons lieu de considérer comme une bonne fortune de posséder depuis hier parmi nous plusieurs journalistes de la presse française Canadienne, au nombre desquels, nous sommes heureux de revoir le sympathique M. Faucher de St-Maurice, qui devient notre hôte pour la troisième fois : (notre pays n'est donc pas aussi dépourvu d'attraits que l'on veut bien le dire, au moins pour quelques-uns). Tous nos remerciements d'être venu cette fois en la nombreuse et bonne compagnie de MM. J.-E. Roy. — Paul de Cayes. — C.-A. Chenevert. — Guilbault. — Brossart. — Renaud. — Sheppard. — Blanchette. — Vanasse. — Desmarais. — Boisseau. — Roy.

Malgré l'aridité de notre rocher, nos aimables touristes trouveront l'accueil le plus cordial et le plus empressé de la part d'une population essentiellement française, ayant les mêmes origines et les mêmes affinités de race que leurs ancêtres.

Par un sentiment de haute convenance, l'*Indépendant*, dans sa modique situation, se trouve trop heureux de pouvoir être l'interprète des sympathies sé-

culaires que le Canada a laissées dans les cœurs vraiment français.

Nous savons, (nous sommes fiers de le constater à chaque instant), que la réciprocité de sentiments existe à notre endroit sur les bords du Saint-Laurent, d'où jamais désormais, quelles que soient les destinées des deux pays, ne disparaîtra le culte voué au nom de la France, la première mère-patrie du Canada.

Notre colonie a vu avec plaisir se resserrer les liens de cette attraction réciproque par la création d'une ligne de vapeurs directe entre la France et le Canada. La réalisation de ce desideratum de tant d'années vient enfin de s'accomplir et fonctionne déjà dans les meilleures conditions, grâce aux efforts persisterants de la Compagnie Bossière frères du Havre, qui, hâtons-nous de le dire, a trouvé un accueil des deux côtés de l'Atlantique.

Heureux des beaux résultats obtenus, nous avons espoir de récolter notre petite part de ces bienfaits et de devenir le trait d'union naturel des relations amicales et commerciales de ces deux beaux pays ; ce sera le plus sûr moyen de ne plus être les tributaires de nos chers voisins les Anglais et les Américains, qui, les uns et les autres, n'ont de culte que pour nos dollars sans la moindre reconnaissance pour les mains qui les leur prodiguent.

En présentant à nos aimables hôtes nos compliments de bienvenue, souhaitons qu'ils emportent, malgré leur trop court séjour, un agréable souvenir tant de notre pays que de la bienveillante et courtoise hospitalité de notre bonne population.

La Rédaction.

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Les télégrammes suivants sont publiés par l'*Indépendant* sous la réserve qu'il n'entend nullement se rendre garant de l'exactitude des nouvelles que ces télégrammes renferment.

SERVICE FRANÇAIS

Paris, le 5 août 1887.

Le général Boulanger froissé des expressions employées à son égard par M. Jules Ferry dans un discours prononcé à Epinal, a provoqué ce dernier en duel. Les témoins constitués par M. Jules Ferry refusent d'accepter les conditions posées par les témoins du général Boulanger. M. Ferry consent à un arbitrage.

La mort de Katkoff, le grand publiciste russe, excite des regrets universels.

Des délégations françaises doivent se rendre en Russie pour assister à ses funérailles.

Les rapports entre l'Allemagne et la Russie sont très tendus.

SERVICE ANGLAIS

Halifax, le 3 août 1887.

Le gouvernement britannique garantit les subventions à la ligne de bateaux à vapeur du Pacifique, de Vancouver à Hong-Kong.

Trevelyan a été élu à Glasgow, à une grande majorité. Les Gladstoniens sont dans la jubilation. Le Land bill fait de rapides progrès.

Le général Péliquier est mort.

La ville de Lassow en Galicie, a été incendiée. 35 morts.

Halifax, le 4 août 1887.

Les récoltes dans le Nord-Ouest du Canada, sont les meilleures que l'on ait connues.

Halifax, le 5 août 1887.

Jules Ferry accepte la provocation de se battre en duel avec Boulanger.

FEUILLE OFFICIELLE

Du 6 Juillet 1887.

Marine à Commandant

Saint-Pierre-Miquelon.

Décret 30 juillet ajourne au 17 octobre session prochain Conseil général.

Par décision du Ministre de la marine et des colonies, une médaille d'or de 1^{re} classe a été décernée à M^e Virginie Ca-vaignac, en religion sœur Césarine, pour le dévouement et le courage dont elle a fait preuve pendant l'épidémie de variole qui a sévi aux îles St-Pierre et Miquelon en 1887.

Par arrêté du Sous-Secrétaire d'État du 9 juin 1887, M. Le Fraper, aide-commissaire de la marine en retraite, a été nommé secrétaire-archiviste du Gouvernement aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Par décret du 8 juillet 1887, M. Le-corgne, capitaine d'infanterie de marine, a été promu chevalier de la Légion d'honneur. (22 ans de services, 8 campagnes, 2 blessures).

Arrêté du Commandant en date du 30 juillet 1887.

Art. 1^{er} Est rendue exécutoire la délibération du 13 mai 1887 du Conseil gé-néral, affranchissant les demandes de concessions de terrain des frais de publication à la *Feuille Officielle*.

Art. 2. L'arrêté du 3 mai 1884 est et demeure rapporté.

MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION.

Résumé général des mouvements d'entrées et de sorties en 1886.

ENTRÉES	NAVI-RES	TON-NAGE	ÉQUI-PAGE
Armements métropolitain..	827	120515	5976
id. locaux	1388	57280	4003
id. étrangers ...	1364	36938	"
Total . . .	3579	244733	9979

SORTIES	NAVI-RES	TON-NAGE	ÉQUI-PAGE
Armements métropolitains.	817	119441	"
id. locaux	1397	57943	"
id. étrangers ...	1356	36176	"
Total . . .	3570	213230	"

FEUILLET DE L'INDÉPENDANT.

N° 13

LA

SORCIÈRE DE PARIS.

Par TURPIN de SANSA.

V

Le Secret de Maguelonne

Mensonge et perfidie ! on s'était joué de ma douleur, on venait d'éteindre la dernière illusion de mon âme ! Le surlendemain, j'appris que le noble seigneur qui avait tué ma jeunesse venait, non-seulement d'être gracié, mais encore avait reçu, comme expiation du dommage qu'on lui avait causé, une des places les plus importantes du royaume ! ...

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des gens de lettres.

— Horreur ! hurla la bande.

— Cela se passait il y a trois ans.

Je résolus alors de me venger par moi-même. En une année, avec l'aide de la Providence et des génies qui sans cesse me conseillent, j'organisai votre corporation, et, tout en conservant vos intérêts, je continuai d'accomplir ce que j'appelle mon devoir... Maintenant, Chevaliers du gibet, après ma révélation, continuerez-vous la sainte tâche que nous avons entreprise. L'affirmative fut enthousiaste.

Pour la mieux consacrer, Arlette apporta les brocs et les gobelets, et l'orgie commença.

Alors Jean Hurrel s'approcha de Maguelonne, la baissa pieusement au front, et murmura, pendant que les sanglots étreignaient sa poitrine :

— Mère, pardon de l'offense que je vous ai faite. Continuez la tâche que vous avez commencée; mais si vous le rencontrez, lui, souvenez-vous qu'il est mon père...

Maguelonne ne répondit pas, bien mieux elle détourna la tête pour ne point laisser

voir la rage qui enflammait son regard.

Jean se retira à l'écart, pour tâcher de vaincre la douleur qui l'étouffait.

Maugiron, voyant la Sorcière demeurée seule, s'approcha, et examinant si personne ne l'écouterait :

— Reine, dit-il, votre cause est la mienne; je ne m'étonne plus de la sympathie qui m'attirait vers vous...

— Comment ? explique-toi.

— A peu près à la même époque de votre lâche séduction, un page de Louis XI aussi détournait de ses devoirs la compagne de ma vie... Je la tuai, elle ! ... Lui, je n'ai pu encore l'atteindre. Comptez sur moi, ma souveraine, car si vous avez mis au monde un fils dans le carrefour de Hurrel, c'est là que celui qui, plus tard, devait s'appeler Maugiron, poignardait l'épouse qui avait trahi son serment d'hyménée.

— Une femme... poignardée... au carrefour de Hurrel ! exclama Maguelonne.

— Oui, qu'y a-t-il là d'extraordinaire ?...

— Rien, rien, se hâta d'ajouter la Sorcière.

Puis elle reprit tout bas :

— Non, non, ce serait incompréhensible; cette femme, sauvee par moi, doit être morte à présent... Oh ! ne ravivons pas les douleurs de cet infortuné !

Maugiron qui, pendant l'aparté de la Sorcière avait paru réfléchir, s'approcha d'elle de nouveau.

— Mais cet homme dont vous parlez tout à l'heure, souveraine, quand donc viendra son heure expiatoire ?

— Bientôt.

— Qui la fera venir ?

— Toi.

— Comment ?

— En ta qualité de participant, et... de grand seigneur pendant la nuit... Hôtel de la rue Serpente.

— Qui vous a dit... ?

— Ne dois-je pas connaître l'existence de ceux qui m'environnent ?

— C'est vrai. Parlez donc je suis prêt.

— Ecoute ; toi seul et moi devons connaître le nom de l'homme dont je veux me venger. Je dis : toi seul, car les autres pour-

tice et l'évidence, les intérêts exclusifs de l'Angleterre, et le Tonquin et notre expédition n'ont pas eu d'adversaire plus vigilant et plus ardent. Et cependant, voici ce qu'il dit :

« Nous avons déjà rappelé qu'on a trouvé d'immenses dépôts de charbon dans l'Indo-Chine française.

« Nous lisons aujourd'hui que des gens compétents rapportent l'existence du fer en quantités rémunératrices pour les usages de l'industrie. Les indigènes déjà, avec leurs moyens primitifs, parviennent à produire du fer d'une qualité extraordinaire bonne, et ce métal convient spécialement pour la fabrication de l'acier Bessemer ou Martin.

Outre ces découvertes toutes remplies de promesses, on a, d'après le *Straits Times*, trouvé de l'or dans des dépôts d'alluvions et dans des veines de quartz, à la fois au Cambodge et au Tonquin. De plus, il existe, tout le monde le sait, des dépôts abondants d'étain de l'autre côté de la frontière, au Yunnan, lesquels seront explorés dès que le pays sera pacifié. Au nord-est du Tonquin, on dit qu'il y a aussi de vastes dépôts d'antimoine, auxquels l'état troublé de cette région a jusqu'ici empêché de toucher. On sait également qu'il existe du cuivre et du zinc, mais trop loin de la mer.

Il serait à craindre qu'on ne rendît pas justice aux ressources minières du pays, tant que la France continuera à crier contre le Tonquin. Toutefois l'envoi fait par les fabricants français de 4,000 tonnes de marchandises à l'exposition d'Hanoï prouve que la métropole reconnaît le vaste champ qu'il y a pour les entreprises industrielles dans la nouvelle possession de la France.

Que M. Ribourd se montre aussi énergique et intelligent que son prédecesseur M. Paul Bert, le Tonquin fera de rapides progrès. Et que M. Constans réussisse à faire reviser à Pékin, dans un sens favorable, le traité de commerce avec la Chine, il s'y développera bientôt un trafic considérable avec les deux Kouang.

La lecture de cet article nous a causé un vif plaisir. Rien de plus probant que l'aveu d'un adversaire. Vingt lignes comme celles-ci valent tous les raisonnements du monde. A moins d'établir la fausseté des renseignements qu'elles donnent, et que cent documents différents viennent confirmer, on ne voit pas ce qu'on y peut répondre.

(*Courrier des États-Unis.*)

LES PHOTOGRAPHIES D'ALAIN

Riche, amoureux de la nature, pouvant voyager de ci de là, Alain Ristor partit un jour pour Christiania; il avait ouï dire que rien n'égalait les belles montagnes de la Norvège. On était en juillet. Alain s'était fixé, pour le temps qu'il s'y plairait, dans le petit village de N., et muni de ses appareils photographiques, il explorait à pied les environs, fixant sur ses verres sensibilisés les sites qui le charmaient et se réjouissant d'avance à la pensée des

FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT
N° 1

LES

BLANCS DE BRETAGNE

Par JEAN-BERNARD

LES IDÉES D'UN BON ROYALISTE

I

— Mais c'est un assassinat que vous me proposez là, monsieur le marquis !

— Voyons, Prosper, pas de phrases inutiles et essaie de me comprendre.

— Je tâche, monsieur le marquis.

— Tes hésitations et tes raisonnements me forcent à te rappeler que nous nous trouvons l'un et l'autre dans une situation bien étrange.

— Certes !

Il y a un an, à pareille date, si tu t'étais rendu coupable d'une faute pareille à celle que tu as commise ...

— Une faute ?

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société de gens de

délicieux albums de vues diverses, qu'il pourrait, à son retour, donner à ses amis.

Le jeune Ristor était né artiste, mais hélas ! il était né trop tard pour charger la palette et les pinceaux de rendre ses impressions de paysagiste; il y a quelque vingt ans, c'eût été un album sous le bras ou une boîte à couleurs à la main qu'il eût été rencontré dans ces parages lointains; aujourd'hui, en apercevant une chambre obscure sur un long trépied, de grandes jambes un peu écartées, surmontées d'un voile noir recouvrant le tout et en faisant un ensemble disgracieux et informe, un de ses amis du café de Suède [se] fut écrit certainement : « Tiens voilà Alain ! le paresseux, il charge le soleil de fixer les souvenirs de ses voyages. »

Que voulez-vous, on est pressé au siècle où nous sommes; Alain avait appris à faire de jolis nez et de charmantes bouches au collège, où on l'avait honoré d'un premier prix de dessin, et pourtant combien souvent il avait mal accouplé sur la même figure un nez pincé et des lèvres souriantes. Aussi, découragé, n'ayant guère réussi à couvrir de feuilles une cassette de chêne ébauchée au fusain, s'étais-il décidé à devenir photographe amateur; aujourd'hui, grâce aux perfectionnements successifs, pour opérer avec habileté, la grande question est de mettre le prix à l'objectif et aux plaques préparées.

Nous l'avons dit, l'argent ne manquait pas à notre jeune homme, aussi remporta-t-il de nombreux succès... artistiques, à la suite de chacun de ses voyages.

Un matin un violent orage balaya les poussières du chemin, la verdure brilla de nuances plus fraîches, laissant le soleil lécher ses feuilles humides; Alain, lesté d'un bon déjeuner, partit gai et content de vivre en si pittoresque pays. Il sifflotait un air du dernier opéra-bouffe entendu à Paris et marchait à grandes-enjambées vers la forêt qui s'étendait sur le versant de la chaîne de montagnes formant comme une barbe verte à ce géant de granit.

La montagne avait une gercure et un flot d'eau vive, clair et pailleté au soleil, ainsi qu'un ruissellement de diamants qui dégringolait de là-haut, un flot d'eau vive s'effondrait tout à coup d'un bloc de rochers et s'échappait en bouillonnant d'une hauteur prodigieuse dans un petit lac houleux, comme si son calme se fut révolté contre l'eau qui tombait et tombait sans cesse. Un vent léger cueillait dans la gerbe d'eau un fin brouillard, une poussière diaprée et venait en rafraîchir le front du jeune; quant à lui, émerveillé, ravi, content comme les feuilles des arbres d'alentour qui recevaient pâmées de cette vapeur fraîche la vie et l'abondance par les mille bouches de leurs pores, il regardait encore, jamais las de cette jouissance des yeux ni de la grande musique de la chute qu'accompagne le glouglou lointain des cascadelles supérieures.

Alain entendit près de lui le bruit léger de branches qui s'écartent, puis, soudain, apparut une jeune et blonde enfant, qui lui dit de sa voix argentine « Guten Tag ».

— Vous parlez donc allemand, made-

moiselle, dit Alain qui reconnaît la petite voisine de ses hôtes, jeune fille à laquelle il avait à peine pris garde jusqu'alors.

— Cewis (certainement), nous apprenons plusieurs langues à l'école du village, répondit fièrement Jenny.

Le jeune homme disposa son appareil à la hâte en face de la cascade, et faisant placer la jolie tête de la fillette sous le voile. — Regardez, lui dit-il. Alors elle vit sur le verre dépoli le merveilleux spectacle réduit à un paysage de poupées; elle poussa un cri d'admiration :

— Quel dommage, dit-elle, que l'eau tombe en l'air ! Mais il faut que je me sauve, on serait inquiet chez nous, et elle s'enfuit à toutes jambes.

Alain prit maintes vues de ces lieux qui l'avaient charmé, il reproduisit la chute sous toutes ses formes, mais, chose singulière, chaque fois qu'il voulait mettre au point, dans le mirage de l'eau, il croyait apercevoir le gracieux visage de Jenny. Cela devint une obsession !

— Ma foi, tant pis, se dit-il un jour, Jenny Lind et Christine Nilsson sont bien nées sur la péninsule Scandinave, pourquoi une bonne et charmante petite femme, la future M^e Ristor, n'y aurait-elle pas vu le jour ?

La fin de cette histoire, qui n'en est guère une, c'est que, l'autre jour, M. et M^e Ristor, se promenant dans le bois de Vincennes, s'assirent sur l'herbe près d'une de ces cascadelles qui coupe le ruisseau où l'eau glisse d'un lac à l'autre.

— Te rappelles-tu, Alain, de la chute qui est près de N... ?

— Si je m'en souviens !

— Elle est plus haute que celle-ci, hein ? demanda Jenny dont les yeux brillaient; mais qu'importe, ajouta-t-elle avec un regard câlin, je ne puis être mieux ni plus contente que là où mon Alain, et le doux murmure de la petite chute ne me chante qu'une phrase : Je t'aime, je t'aime !... Mais il est tout de même bien beau mon pays, n'est-ce pas !

POTONIÉ-PIERRE.

LA CARAVANE

Cancale.

Mardi dernier, dès 3 heures du matin, les pêcheurs cancalais étaient debout et se disposaient à partir pour la cueillette des huîtres. Le temps était magnifique. L'entrain général.

Poussés par une jolie brise, les 4 à 500 bateaux s'avancèrent comme des cygnes vers les lieux de pêche, sous la présidence de l'aviso de l'état le *Curier*, chargé de surveiller la flottille.

Le signal du départ fut donné à 5 heures par les deux coups de canon réglementaires.

La pêche paraît avoir été assez favorable, car, au retour, beaucoup de pêcheurs semblaient revenir comme d'une partie de plaisir.

(Union Malouine et Dinannaise).

LA CLÉMENCE D'AUGUSTE

Auguste P. a une femme et une boutique de boulanger. Sa femme le trompe. Sa boutique prospère.

Comme époux, il serait disposé à l'indulgence, mais comme boulanger il ne badine pas avec l'amour.

Dans ses réponses devant le tribunal correctionnel, on sent l'embarras qu'il éprouve à se prononcer entre son cœur et sa raison.

M. le Président. — Vous poursuivez votre femme pour délit d'adultère.

Le plaignant. — Je la poursuis sans la poursuivre.

M. le Président. — Expliquez-vous.

Le plaignant. — Voilà la situation, ma femme a un amant ; ça c'est clair comme deux et deux font quatre. Au fond je ne lui en veux pas beaucoup. Son amant, c'est Victor, je le connais très bien ; du reste, celui-là ou un autre... puisqu'il faut toujours en passer par là ? (Hilarité).

M. le Président. — Arrivons au fait.

Le plaignant. — Mais j'y suis, au fait. Donc, je dis à ma femme : « Fais ce que tu voudras, mais sois à ton comptoir, parce que les affaires sont les affaires, et si tu t'absentes, je ne peux m'occuper de la vente quand je suis à mon pétin. »

M. le Président. — Quelle preuve avez-vous de l'adultère de votre femme ?

Le plaignant. — Quelle preuve ? Eh bien elle est bonne, celle-là, ce ne sont pas les preuves qui me manquent ; j'en ai de raides ! Demandez à ma femme.

Donc voilà que madame, au lieu de rester à son comptoir, sortait deux fois par jour ; quand je lui disais : « D'où viens-tu ? » Elle me répondait : « Je viens de porter un croissant chez M. Victor. »

M. le Président. — Dites donc tout simplement que le 28 novembre dernier, vous êtes allé accompagné du commissaire de police chez un sieur Victor Moreau, et là vous avez constaté le flagrant délit.

Le plaignant. — Oui, et pendant ce temps-là j'avais été obligé de prier la concierge de me garder ma boutique. Ce n'est pas amusant ?

M. le Président. — Persistez-vous dans votre plainte ?

Le plaignant. — (Se grattant le front). C'est que voilà, si ma femme est en prison, elle ne pourra plus être à mon comptoir.

M. le Président. — Il faut vous décider. Persistez-vous dans votre plainte ?

Le plaignant. — (Regardant sa femme). Si j'étais sûr que madame se conduirait en personne honnête ?

La prévenue (avec feu). — Ça, je te le jure, mon Auguste ; pardonne-moi, tu seras récompensé...

Le plaignant. — Eh bien ! je te parle. Mais dites-lui bien, monsieur le Président, qu'il ne faut pas qu'elle recommence son inconducte, si c'est vous qui lui dites, ca lui fera plus d'effet.

M. le Président. — Retirez-vous, l'affaire est rayée du rôle.

M. et M^e P... quittent l'audience reconciliés.

Ce que c'est tout de même que de s'entendre. (L'Indo-Chinois)

l'honneur sont héréditaires dans notre maison : telles sont les leçons que mes ancêtres m'ont transmises et c'est sur leur descendante que tu as osé lever les yeux, toi simple roturier ; j'ai surpris ton amour pour ma fille...

— Mademoiselle Jeanne !

— Oui, Jeanne de Chantelal, et quand j'ai su que tu l'aimais, toi qui n'a ni fortune, ni titre, pas même de nom, je ne t'ai pas brisé ! Je me suis contenté et j'en suis même venu à composer avec toi, à capituler presque ; j'ai admis que Dieu me le pardonnera, puisque ma fille s'oublie à abaisser jusqu'à toi ses sentiments — j'ai admis la possibilité d'une union aussi disproportionnée entre Prosper tout court et la noble héritière des Chantelal, fille unique et dernière représentante de huit siècles de noblesse. Voilà où j'en suis ! Est-ce vrai, ce que j'ai dit ? Réponds maintenant ?

— Cela est vrai.

Ainsi donc voilà comment tu as récompensé mes bontés pour moi ; voilà comment tu as reconnu l'hospitalité que tu as reçue dans ce château.

— Je n'en ai pas abusé.

— Q'entends tu par ces mots !

— Je n'ai rien fait de contraire à vos intérêts.

(A suivre.)

Et très grave ! Mais ne m'interromps pas ; je disais donc que s'il y a un an tu avais commis une faute semblable, je t'aurais tout simplement fait bâtonner par mes gens dans la cour de mon château et tout aurait été dit. Aujourd'hui, deux jours après la prise de la Bastille par cette canaille de populace parisienne, j'en suis réduit à parler avec toi ; fais tes efforts pour que nous dépassions le moins de paroles inutiles possible.

— Je vous écoute.

— Bien.

Et le marquis, beau vieillard de soixante ans, assis dans un large fauteuil, appuya sa tête dans ses mains, ferma les yeux comme pour bien réfléchir à ce qu'il allait dire. Le jeune homme que le marquis avait appelé Prosper, resta debout, attendant que le vieillard reprît l'entretien.

Les deux personnages qui ouvrent ce récit se trouvaient dans le grand salon d'un château de Bretagne ; aux murs étaient accrochés de vieilles peintures noires par le temps, des portraits dans diverses poses et dans différents costumes : guerriers, moines et évêques ; c'étaient les ancêtres du vieux seigneur assis devant une large table de chêne sculptée sur laquelle étaient entassés des livres fraîchement reliés, des brochures de toutes les dimensions, dans un désordre indiquant une lecture récente.

Le jeune homme pouvait avoir vingt ans

environ.

Il était grand, bien bâti ; il avait les épaules carrées, une tête énergique avec de longs cheveux noirs qui lui retombaient sur les épaules. Son teint brûlé par le soleil et ses mains presque fines étaient recouvertes de ce bistre que laisse le hâle des campagnes. Une fine moustache ombrageait sa lèvre supérieure et donnait encore de la vigueur à son visage énergique.

Il était vêtu du costume breton, du pantalon à jupon et de la veste bleue, brodée de fleurs blanches et rouges.

Ayant relevé la tête et rouvrant les yeux, le vieux gentilhomme se leva et, continuant la conversation, dit au jeune homme en lui montrant les tableaux qui ornaient la salle :

— Tiens, regarde ceux-ci ! Ce sont les anciêtres, les seigneurs de Chantelal qui depuis des siècles ont tenu haut le blason de notre maison et n'ont jamais permis que

personne, quelque fut son rang, y ait porté

des regards insolents ; celui-ci, maréchal

de France, tua en duel un Bourbon qui

avait osé regarder sa femme d'une façon

<p

LE PORT ET LE PORC

Un marchand se présente au bureau de poste de sa commune.

— M'sieur, dit-il à l'employé, v'là une lettre qu'j'annonce à Tripier que j'l'i envoie le cochon qui m'a acheté.

— Très bien, jetez-la dans la boîte.

Le marchand, se grattant la nuque :

— C'est que Tripier m'a dit de l'affranchir.

— Et bien ! affranchissez.

— Et quéque ça f'a, si j'affranchis ?

— Et pardи, ça f'a qu'il ne paiera pas le port.

— Ah le gredin ! je m'étais toujours douté que c'était un filou. Ah ! il ne paiera pas le *porc* ! Eh bien ! j'ves pas l'y envoyer.

CHOSES ET AUTRES

SUZANNE A SON ALPHONSE.

Encore rien à se mettre sous la dent ; Tu sais, je n'en puis plus à ce métier là,

Peux pas arriver à vivre d'amour et d'eau fraîche, c'est pas substantiel du tout.

Tâche d'attraper le ministère des finances ou je décampe.

Homme de cœur c'est vrai ; je te regretterai, mais, vois-tu, t'as trop de malchance t'as toujours logé le diable en ta bourse.

×

Un jeune employé de maison de liquides passe un examen de volontariat. L'examineur lui demande : D'où vient le rhum ?

— Oh ! monsieur, répond l'adolescent en rougissant, c'est un secret professionnel que vous me demandez. Si je le tra-hissais, que dirait le patron ?

×

Toujours les enfants terribles.

Un vieux monsieur attend les parents dans le salon. Bébé grimpe sur ses genoux, et caressant de sa petite main le crâne dénudé du visiteur :

— Dis-moi, monsieur, est-ce que c'est là-dessus qu'on te donne le fouet quand tu n'es pas sage ?

×

Un vieux beau fait la cour à une jolie femme :

— Ah ! mon ami, dit-elle, à votre âge !

— Madame, fait l'autre en se redressant, tel que vous me voyez, je cours encore la pretantaine.

— Voyons, allons donc, mon cher, je suis sûre que vous la trottez tout au plus !

×

CONFIDENCES FÉMININES.

— Oui, ma chère, mon mari porte des bonnets de coton !

— Ne t'en plains pas ! le mien m'en fait porter.

×

On s'est souvent demandé qu'elle est l'origine du nom de *poulets* qu'on donne généralement aux billets doux.

Autrefois en Italie, c'étaient les vendeurs de poulets qui se chargeaient des messages d'amour. Ils cachaient le billet sous l'aile d'une des volailles que la ménagère achetait de confiance :

Ces dames quand elles échangeaient leurs confidences, disaient :

— J'ai reçu ce matin un bien joli poulet...

— Y a-t-il longtemps que vous avez eu de poulet, chère amie.

×

Un de nos amis demandait à Guibolard quelques renseignements sur un notaire.

— C'est un brave homme de premier ordre, répondit le brave bourgeois. On peut avoir confiance en lui. Il est d'une famille où on est notaire de père en fils. Et même on m'a affirmé que c'est chez un de ses ancêtres qu'avait été déposé l'Ancien Testament.

×

Une ingénue se trouvait dans l'île Jean-Jacques, où se dresse la statue de l'auteur de l'*Emile*.

— Il était dévot, n'est-ce pas, demanda-t-elle à une camarade ?

Dévot, Rousseau ?

— Bien sûr, puisqu'on parle toujours de ses *Confessions*.

×

Les attaques de nerfs sont une armée que les femmes maintiennent permanente et toute équipée, même en temps de paix.

Les migraines sont les soldats congédies qu'elles rappellent en temps de guerre.

Les larmes et les évanouissements sont une réserve qu'elles font marcher quand la patrie est en danger.

×

M^{me} de B..., s'occupe de donner des notions religieuses à son bébé, et tâche de mettre les prières à la portée de sa petite intelligence.

Au passage du *Pater*:

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Elle lui dit :

— As-tu bien compris ?

— Oh ! oui, dit l'enfant, c'est pour l'avoir toujours frais.

×

On rend plus souvent hommage au mérite d'un inconnu qu'à celui d'un ami.

×

Marées de la semaine

JOURS DU MOIS.	JOURS DE LA SEMAINE	PLEINES MERS.		BASSES MERS.	
		matin.	soir.	matin.	soir.
11 s.	11 58	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
12 D.	0 40	1 13	7 01	7	34
13 ④	1 41	2 13	8 02	8	34
14 m.	2 46	3 19	9 07	9	40
15 m.	3 52	4 14	9 13	10	35
16 j.	4 45	4 53	11 06	11	14
17 v.	5 21	5 46	11 42	"	"

Le gérant responsable, A. Lelandais.

État-civil de Saint-Pierre

Du 1^{er} au 8 juin 1887.

Naissances.

Hurel, Célestine-Augustine-Julie, fille de Hurel, Adolphe-Jules, charpentier, et de Rosse, Aglaé-Claire, sans profession, rue Jacques Cartier. — Jauréguiberry, Jeanne-Emilie-Marceline, fille de Jauréguiberry, Jean, forgeron, et de Lamunth, Léonie-Clarisse, sans profession, rue de la Boulangerie. — Miadonet, Azelma-Jeanne-Marie-Léontine, fille de Miadonet, Gustave, marin, et de Quémart, Augustine-Zélie, sans profession, rue du Barachois.

Décès.

Clément, Joseph-Pierre-Alphonse, âgé de 6 ans, né à St-Pierre. — Lambert, Rosalie, femme Byrne, âgée de 27 ans, sans profession, née à St-Laurent, (Terre-Neuve). — Davy, Aimé, menuisier, âgé de 70 ans, né à Bacilly, (Manche).

MOUVEMENT du port de Saint-Pierre

BATIMENTS DE COMMERCE

Juin. ENTREES.

- 1^{er} (Cadix). Marie-Eugénie, g. f. c. Roussel, avec sel pour M. L. Hubert.
- (Cadix). Vaillant, sl. f. c. Gigaud, avec sel pour MM. Rioteau et fils.
- (Cadix). Cité d'Aleth, 3 m. f. c. Pelletan avec sel pour M. Danguilhem ainé.
- (Glace Bay). Rushlight, g. f. c. Doublet, avec charbon pour MM. V. Hardy et Cie.
- (Cadix). Félicité, b. f. c. Abé, avec sel pour M. L. Coste.
- 2 (Boston). Voyageuse, g. f. c. Gautier, avec farine, schiste et diverses marchandises pour MM. R. O. Sheehan et Cie.

(Malagawatch). Kate, g. a. c. Moore, avec bêtes à cornes et beurre pour M. Le Buf.

(Cadix). Jules, g. f. c. Lemaistre, avec sel pour M. L. Coste.

(Cadix). Jacques-Mathieu, g. f. c. Scott, avec sel pour M. E. Houdace.

(Setuval). Chittagon, 3 m. f. c. Testard, avec sel pour M. Craquelin.

(Cadix). Emma, b. f. c. Pinsonnet, avec sel pour MM. Comolet frères et les fils de l'aîné.

(Cardigan). Cardigan, g. a. c. Mustard, avec bêtes à cornes et pommes de terre pour M. Ed. Poulin.

3 (Cadix). Alliance, 3 m. f. c. Béchet, avec sel pour MM. Comolet frères et les fils de l'aîné.

(Cadix). Louis-Marie, b. f. c. Lecorre, avec sel pour MM. St-Martin Légasse, neveu et Cie.

6 (Port de Bouc). Héloïse, b.-g. f. c. Le-terrier, avec sel pour les sécheries de Port de Bouc.

(Cadix). Gauloise, g. f. c. Bloc, avec sel pour M. Revert.

7 (Liverpool). St-Anne, g. f. c. Rachel, avec sel pour le capitaine.

(Setuval). Charles, b.-g. f. c. Baudron,

(Miramichi). General Middleton, g. a. c.

Poisset, avec planches pour MM. Mac.

Loughlin et Cie.

(Bridgewater). Kezia, g. a. c. Lohines, avec planches pour M. Le Buf.

(St-Malo). Evangéline, g. f. c. Forgeard

avec sel pour M. A. Lemoine.

(Cadix). Saturne, g. f. c. Mauffret, avec sel pour MM. St-Martin Légasse, neveu et Cie.

(Gadix). Sepet, b.-g. f. c. Hourdel, avec sel pour la Sécherie de Bouc.

(Yarmouth). Townsend, goë, ang. c. Townsend, avec planches et schiste pour M. L. Laisney.

8 (Marseille). Marie-Aimée, g. f. c. Durbec, avec sel, vin et liqueurs pour M. J. L.

Vincent.

(Marseille). Libertas, 3 m. f. c. Camugli, avec sel et vin pour M. J. L. Vincent.

(Liverpool). Leopold, 3 m. f. c. Septans,

avec sel pour M. H. Lecharpentier.

(Québec). Mignonette, goë, ang. c. Boulanger, avec planches pour M. Lebuf.

(Québec). Anna-Maria, g. a. c. Blorion,

avec farine, beurre et saindoux pour MM.

Riotteau et fils.

(Canada). Marie-Vigilante, g. ang. c. Degagner, avec beurre, farine et biscuit

pour M. Ed. Poulin.

(Halifax). Four Brothers, g. a. c. Puites,

avec planches pour M. E. Houdace.

(St-Malo). Marguerite, sloop f. c. Touzé,

avec diverses marchandises pour M. A.

Grezet.

Juin. SORTIES.

3 (Terre-Neuve). Kate, g. a. c. Moore, avec lest.

(Sydney). Hugh, M. g. a. c. Leboin, avec lest.

6 (Granville). Hélène, g. f. c. Salaün, avec

81,170 k. g. morue verte, chargé par M. H. Lecharpentier.

(Cardigan). Cardigan, g. a. c. Nickerson, avec lest.

7 (Halifax). Marguerite, b.-g. f. c. Lainé,

avec 57,200 k. g. morue sèche, chargé

par MM. Aug. Lemoine, Riotteau et fils et F. Lebuf.

8 (Bordeaux). Emeraude, g. f. c. Mary,

141,995 k. g. morue verte, chargé par

MM. St-Martin Légasse Neveu et Cie.

(Halifax). St-Louis, 3 m. f. c. Touzé,

avec lest pour la Sécherie de Bouc.

Acte de probité.

Deux petites clefs passées dans une chaîne en acier servant d'anneau, ont été trouvées rue Joinville, par le sieur Leguay, brigadier de gendarmerie, et déposées au bureau de police.